



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-32582>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-32582**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Assemblée nationale

Forme juridique de l'acheteur : Autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PRESTATIONS DE TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES APPLICATIONS SAP DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE : ACCORD-CADRE 26F022

Description : L'objet de l'accord-cadre est la réalisation de prestations de maintenance applicative (corrective, adaptative et évolutive), d'assistance, de formation, portant sur les applications de l'Assemblée nationale s'appuyant sur des logiciels édités par SAP. L'ensemble des besoins fonctionnels et techniques ainsi que les prestations attendues est détaillé dans le du cahier des clauses techniques particulières. - lot 1 : « Système d'information comptable ». - lot 2 : « Système d'information des ressources humaines ». - lot 3 : « Administration et exploitation des systèmes SAP ». - lot 4 : « Système d'information comptable de la Boutique de l'Assemblée nationale ».

Identifiant de la procédure : 0aed06b7-126e-45fd-b797-aa94ea582e22

Identifiant interne : 26F022

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Paris

Code postal : 75355

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,762,500 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 4

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Système d'information comptable

Description : L'objet de l'accord-cadre est la réalisation de prestations de maintenance applicative (corrective, adaptative et évolutive), d'assistance, de formation, portant sur les applications de l'Assemblée nationale s'appuyant sur des logiciels édités par SAP. L'ensemble des besoins fonctionnels et techniques ainsi que les prestations attendues est détaillé dans le du cahier des clauses techniques particulières.

Identifiant interne : 26F022

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72212000 Services de programmation de logiciels d'application

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,666,666 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,166,666 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, et à marchés subséquents, conformément aux dispositions des articles R. 2161-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique. Les stipulations relatives aux marchés subséquents figurent dans leurs documents contractuels ; à défaut les clauses du présent accord-cadre leur sont applicables. La durée de validité de l'accord-cadre correspond à la durée pendant laquelle les bons de commande et les marchés subséquents peuvent être émis. Cette durée est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois, par période consécutive d'un (1) an soit une durée maximale d'exécution de cinq (5) ans. La durée de l'accord-cadre excède quatre ans, à titre exceptionnel, en raison des contraintes spécifiques liées aux prestations de tierce maintenance applicative, notamment : - la complexité du système d'information ; - la nécessité d'une montée en compétence progressive du titulaire ; - les enjeux de continuité de service et de sécurisation des données ; - les coûts et risques associés à un changement fréquent de titulaire. Cette durée est strictement nécessaire à la bonne exécution des prestations. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé par lettre recommandée avec accusé réception au moins trois (3) mois avant la date de la reconduction. La non-reconduction du marché n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du titulaire. Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est demandée par l'Assemblée nationale dans le cadre du présent accord-cadre. Le délai de validité des offres est de six (6) mois à compter de la date limite de remise des offres. visite facultative (lots 1 à 3) – voir modalités d'inscription dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : • Valeur technique de l'offre (60%) : 1. Qualité du pilotage et de l'organisation proposée pour exécuter les prestations, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 1 du cadre de réponse technique (25%) ; 2. Réponse au(x) cas d'usage annexés au règlement de la consultation, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 2 du cadre de réponse technique. ; 3. Qualité des moyens humains

proposés, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 3 du cadre de réponse technique (25%) • Prix, apprécié sur la base du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE) (40%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : greffe.ta-paris@juradm.fr

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Système d'information des ressources humaines

Description : L'objet de l'accord-cadre est la réalisation de prestations de maintenance applicative (corrective, adaptative et évolutive), d'assistance, de formation, portant sur les applications de l'Assemblée nationale s'appuyant sur des logiciels édités par SAP. L'ensemble

des besoins fonctionnels et techniques ainsi que les prestations attendues est détaillé dans le du cahier des clauses techniques particulières.

Identifiant interne : 26F022 - LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,250,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,925,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, et à marchés subséquents, conformément aux dispositions des articles R. 2161-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique. Les stipulations relatives aux marchés subséquents figurent dans leurs documents contractuels, à défaut les clauses du présent accord-cadre leur sont applicables. La durée de validité de l'accord-cadre correspond à la durée pendant laquelle les bons de commande et les marchés subséquents peuvent être émis. Cette durée est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois, par période consécutive d'un (1) an soit une durée maximale d'exécution de cinq (5) ans. La durée de l'accord-cadre excède quatre ans, à titre exceptionnel, en raison des contraintes spécifiques liées aux prestations de tierce maintenance applicative, notamment : - la complexité du système d'information, - la nécessité d'une montée en compétence progressive du titulaire, - les enjeux de continuité de service et de sécurisation des données, - les coûts et risques associés à un changement fréquent de titulaire. Cette durée est strictement nécessaire à la bonne exécution des prestations. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé par lettre recommandée avec accusé réception au moins trois (3) mois avant la date de la reconduction. La non-reconduction

du marché n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du titulaire. Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est demandée par l'Assemblée nationale dans le cadre du présent accord-cadre. Le délai de validité des offres est de six (6) mois à compter de la date limite de remise des offres. visite facultative (lots 1 à 3) – voir modalités d'inscription dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

- Valeur technique de l'offre (60%) : 1. Qualité du pilotage et de l'organisation proposée pour exécuter les prestations, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 1 du cadre de réponse technique (25%) ; 2. Réponse au(x) cas d'usage annexés au règlement de la consultation, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 2 du cadre de réponse technique; 3. Qualité des moyens humains proposés, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 3 du cadre de réponse technique (25%)
- Prix, apprécié sur la base du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE) (40%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : greffe.ta-paris@juradm.fr

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Administration et exploitation des systèmes SAP

Description : L'objet de l'accord-cadre est la réalisation de prestations de maintenance applicative (corrective, adaptative et évolutive), d'assistance, de formation, portant sur les applications de l'Assemblée nationale s'appuyant sur des logiciels édités par SAP. L'ensemble des besoins fonctionnels et techniques ainsi que les prestations attendues est détaillé dans le cahier des clauses techniques particulières.

Identifiant interne : 26F022 - LOT 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72212000 Services de programmation de logiciels d'application

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 666,666 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 866,666 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande

publique, et à marchés subséquents, conformément aux dispositions des articles R. 2161-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique. Les stipulations relatives aux marchés subséquents figurent dans leurs documents contractuels, à défaut les clauses du présent accord-cadre leur sont applicables. La durée de validité de l'accord-cadre correspond à la durée pendant laquelle les bons de commande et les marchés subséquents peuvent être émis. Cette durée est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois, par période consécutive d'un (1) an soit une durée maximale d'exécution de cinq (5) ans. La durée de l'accord-cadre excède quatre ans, à titre exceptionnel, en raison des contraintes spécifiques liées aux prestations de tierce maintenance applicative, notamment : - la complexité du système d'information, - la nécessité d'une montée en compétence progressive du titulaire, - les enjeux de continuité de service et de sécurisation des données, - les coûts et risques associés à un changement fréquent de titulaire. Cette durée est strictement nécessaire à la bonne exécution des prestations. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé par lettre recommandée avec accusé réception au moins trois (3) mois avant la date de la reconduction. La non-reconduction du marché n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du titulaire. Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est demandée par l'Assemblée nationale dans le cadre du présent accord-cadre. Le délai de validité des offres est de six (6) mois à compter de la date limite de remise des offres. visite facultative (lots 1 à 3) – voir modalités d'inscription dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :

- Valeur technique de l'offre (60%) : 1. Qualité du pilotage et de l'organisation proposée pour exécuter les prestations, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 1 du cadre de réponse technique (25%) ; 2. Réponse au(x) cas d'usage annexés au règlement de la consultation, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 2 du cadre de réponse technique. Pour le lot 3, il y a deux cas d'usage coefficient 5 chacun (10%) ; 3. Qualité des moyens humains proposés, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 3 du cadre de réponse technique (25%)
- Prix, apprécié sur la base du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE) (40%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requête

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : greffe.ta-paris@juradm.fr

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Système d'information comptable de la Boutique de l'Assemblée nationale

Description : L'objet de l'accord-cadre est la réalisation de prestations de maintenance applicative (corrective, adaptative et évolutive), d'assistance, de formation, portant sur les applications de l'Assemblée nationale s'appuyant sur des logiciels édités par SAP. L'ensemble des besoins fonctionnels et techniques ainsi que les prestations attendues est détaillé dans le du cahier des clauses techniques particulières.

Identifiant interne : 26F022 lot 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 72000000 Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 72212000 Services de programmation de logiciels d'application

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 179,166 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 232,916 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le présent marché est conclu sous la forme d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, et à marchés subséquents, conformément aux dispositions des articles R. 2161-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique. Les stipulations relatives aux marchés subséquents figurent dans leurs documents contractuels, à défaut les clauses du présent accord-cadre leur sont applicables. La durée de validité de l'accord-cadre correspond à la durée pendant laquelle les bons de commande et les marchés subséquents peuvent être émis. Cette durée est de deux (2) ans à compter de sa date de notification. L'accord-cadre est reconduit tacitement trois (3) fois, par période consécutive d'un (1) an soit une durée maximale d'exécution de cinq (5) ans. La durée de l'accord-cadre excède quatre ans, à titre exceptionnel, en raison des contraintes spécifiques liées aux prestations de tierce maintenance applicative, notamment : - la complexité du système d'information, - la nécessité d'une montée en compétence progressive du titulaire, - les enjeux de continuité de service et de sécurisation des données, - les coûts et risques associés à un changement fréquent de titulaire. Cette durée est strictement nécessaire à la bonne exécution des prestations. En cas de non-reconduction, le titulaire du marché en est informé par lettre recommandée avec accusé réception au moins trois (3) mois avant la date de la reconduction. La non-reconduction du marché n'ouvre droit à aucune indemnisation au profit du titulaire. Aucune variante n'est autorisée. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est demandée par l'Assemblée nationale dans le cadre du présent accord-cadre. Le délai de validité des offres est de six (6) mois à compter de la date limite de remise des offres. visite facultative (lots 1 à 3) – voir modalités d'inscription dans le règlement de la consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : • Valeur technique de l'offre (60%) : 1. Qualité du pilotage et de l'organisation proposée pour exécuter les prestations, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 1 du cadre de réponse technique (30%) ; 2. Qualité des moyens humains proposés, appréciée sur la base des éléments complétés dans la partie 2 du cadre de réponse technique (30%) • Prix, apprécié sur la base du montant total du détail quantitatif estimatif (DQE) (40%)

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : greffe.ta-paris@juradm.fr

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Assemblée nationale

Numéro d'enregistrement : 11000001500013

Département : 75

Adresse postale : Assemblée nationale DACP 126 rue de l'université - DACP

Ville : Paris

Code postal : 75007

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : DACP

Adresse électronique : Dacp@assemblee-nationale.fr

Téléphone : 0140634000

Adresse internet : <https://www.assemblee-nationale.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Département : 75

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7e0577e4-7530-4c97-b754-c86ebc12e1a3 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/03/2026 à 13:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/03/2026